PARQUET DE PARIS
TRIBUNAL JUDICIAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE

Paris, le 17 décembre 2025

Communiqué de presse

Une personne a été interpellée le 17 décembre 2025 dans le cadre de l'enquête ouverte par la section de lutte contre la cybercriminalité du parquet de Paris, des chefs notamment d'atteinte à un système de traitement automatisé de données à caractère personnel mis en œuvre par l'Etat en bande organisée, à la suite de la cyberattaque au préjudice du ministère de l'intérieur.

Ce délit fait encourir une peine de 10 ans d'emprisonnement.

Le suspect, né en 2003, est déjà connu des services de justice pour avoir été condamné pour des faits similaires en 2025.

Les investigations diligentées par l'OFAC se poursuivent. Une nouvelle communication interviendra à l'issue de la garde à vue, qui peut durer jusqu'à 48 heures.

Laure BECCUAU,
Procureure de la République

Contact presse : 06 07 18 42 28
scom.parquet.tj-paris@justice.fr